



District de la Veveyse

Accueil Familial  
de Jour

# Assemblée Générale Budget

20 novembre 2025 – 20h15 - Salle polyvalente "Les Blés" Attalens

## 1. Ouverture de l'Assemblée

Madame Annelore Kleijer, Présidente, ouvre cette assemblée en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle excuse l'absence de certains membres du comité :

- M. Daniel Figini, commune de Châtel-St-Denis, occupé à présider une autre séance
- Mme Andrea Fernandez, membre
- M. Paul Konan, commune de Remaufens

Sont excusés :

- Monsieur François Genoud, préfet de la Veveyse
- Mme Magali Rey du service de l'enfance et de la jeunesse
- M. André Droux, association des communes de la Veveyse
- Les accueils familiaux de la Basse-Broye et du Lac
- Mme Philipona, accueillante en milieu familial
- M. Salimi, parent plaçant

Pour la prise du procès-verbal, l'assemblée générale sera enregistrée. L'enregistrement sera effacé dès son approbation lors de la prochaine assemblée. Les membres de l'Association ont été convoqués au minimum 21 jours avant l'AG comme l'indique nos statuts.

### Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination des scrutateurs et des scrutatrices.
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 juin 2025.
4. Budget 2026
  - a. Présentation générale du budget,
  - b. Questions,
  - c. Approbation du budget.
5. Grilles tarifaires : nouvelles tarifications.
6. Modification du règlement de l'Association – présentation des points essentiels.
7. Démission du comité.
8. Elections au comité.
9. 35 ans de l'association.
10. Divers.

L'ordre du jour est accepté, pas de questions de l'assemblée.

## 2. Nomination des scrutateurs

2 scrutatrices sont nommées pour la soirée :

- 1) Mme Audrey Fasulo, AMF
- 2) Mme Sonia Mendes Ramos, AMF

Il y a 19 personnes présentes, la majorité est de 10.

### 3. Approbation du PV de l'AG du 25 juin 2025

Le procès-verbal de l'AG du 25.06.2025 pouvait être consulté sur notre site internet. De ce fait, il n'en est pas donné lecture. Il n'y a pas de questions ou de remarques concernant ce PV qui est accepté à l'unanimité.

### 4. Budget 2026

#### 4.1 Présentation générale du budget

Mme Kleijer présente les budgets en expliquant les éléments changeant selon le budget 2025 et les comptes 2024.

Présentations générales du budget 2026 : Budget basé sur 200'000 heures de garde à CHF 9.50.

- **434.55** - Le montant des couches a été réévalué selon les comptes 2024, mais revient dans le compte de charge 301.55.
- **454.00** - La Loterie Romande a arrêté ses dons en faveur des accueils familiaux, mais subventionne des formations selon les demandes.
- **301.00** - Salaires accueillants : CHF 5.20 + fériés 2% + vacances 10.64% + 13ème salaire 8.33% = CHF 6.35. Le salaire horaire est augmenté de 10 cts et les vacances passent de 4 à 5 semaines.
- **301.01** - Indemnités de domicile des accueillantes : CHF 0.90 = augmentation de 10 cts.
- **301.10** - Salaire maladie 30 jours + compl. 31-90 jours : selon comptes 2024 et projection 2025.
- **302.00** - Salaires du personnel de bureau : sommes de tous les salaires avec marges pour les heures supplémentaires.
- **316.00** - Le comité a décidé de maintenir les locaux à Attalens.
- **319.08** - Les frais de comité ont été baissés, ceci est dû au très bon fonctionnement du bureau.

	Budget 2026	Budget 2025	Budget 2024	Comptes 2024
Recettes	2'123'500.00	2'046'620.00	1'953'620.00	2'162'122.00
Dépenses	2'130'176.00	2'048'205.00	1'955'669.00	2'140'393.00
<b>Pertes / Bénéfices</b>	<b>-6'676.00</b>	<b>-1'585.00</b>	<b>-2'049.00</b>	21'729.00

#### 4.2 Questions

Il n'y a pas de questions concernant le budget.

#### 4.3 Approbation du budget

**Décision** : Le budget 2026 est approuvé à l'unanimité.



District de la Veveyse

Accueil Familial  
de Jour

# Assemblée Générale Budget

20 novembre 2025 – 20h15 - Salle polyvalente "Les Blés" Attalens

## 5. Grilles tarifaires : nouvelles tarifications

Mme Gliottone, directrice, présente la nouvelle grille tarifaire. Les mêmes proportions entre la part commune et parent ont été reprises. Le prix coûtant final passe de CHF 9.10 à CHF 9.50. La part Etat (Etat, employeur, indépendant) est à CHF 1.80/heure pour les préscolaires + part liée à la réforme fiscale. Cette part passe à CHF 1.25 pour les 1 et 2H. La part Etat n'existe plus dès la 3H. Ces grilles tarifaires ont été vérifiées et validées par le SEJ, les copies avec le tampon officiel sont à disposition.

Il n'y a pas de questions.

## 6. Modifications du règlement

Le nouveau règlement entrera en vigueur le 1er janvier 2026 et n'est pas soumis à votation de l'Assemblée Générale.

Les modifications principales sont :

- **Article 7** : 5 semaines de vacances accordées aux AMF.
- **Article 15** : L'accueil d'enfant à besoins spécifiques.
- **Article 18** : Respect du milieu d'accueil.
- **Article 22** : Annoncer tout changements à l'Association.
- **Article 24** : Résiliation de contrat possible la veille de la rentrée scolaire.
- **Article 28** : Toute absence annoncée après 8h le jour même, les repas sont facturés.
- **Article 30** : Vacances des parents. Il n'y a pas de quota maximum mais une volonté de créer un dialogue si l'Association constate un nombre de vacances parents annoncées élevées.
- **Article 32** : Maladie des enfants de l'accueillante.
- **Article 35** : Tarifs adaptable en cas de séparation ou de gros changement économique.
- **Article 37** : Frais de rappels dus.

Il n'y a ni questions, ni remarques au sujet de ce nouveau règlement.

## 7. Démissions du comité

Mme Andrea Fernandez a fait part lors du comité du 20 mai 2025, de son souhait de démissionner du comité de l'Association. Andrea est entrée au comité lors de l'AG du 23 juin 2022, soit il y a un peu plus de 3 ans. Elle a apporté ses compétences juridiques dans le cadre de certains dossiers et a amené des solutions tant pour soutenir l'Association que par le côté parents plaçant, ayant elle-même des enfants.

Andrea a souhaité quitter le comité car elle n'a plus le temps de s'y consacrer pleinement ceci pour des raisons personnelles et professionnelles. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et la remercions pour son engagement.



District de la Veveyse

Accueil Familial  
de Jour

# Assemblée Générale Budget

20 novembre 2025 – 20h15 - Salle polyvalente "Les Blés" Attalens

## 8. Elections au comité

Afin de le compléter, Mme Kleijer informe que le comité a trouvé une candidate motivée à l'intégrer. Toutefois, Mme la Présidente souhaite savoir si une personne présente dans l'Assemblée aimerait se présenter comme candidat-e pour le comité, ce qui n'est pas le cas. Mme Jessica Silva se porte candidate. Elle est résidente à Granges et est maman de deux enfants en 1H et 3H au cercle scolaire de la Basse-Veveyse. Elle travaille chez Perennial SA en tant que Responsable clientèle sénior et spécialiste LPP, ce qui apporte des compétences dans le domaine des assurances.

Mme Silva se présente brièvement et se dit ravie d'avoir l'opportunité de rejoindre le comité, elle est élue à l'unanimité par applaudissements.

## 9. 35 ans de l'Association

**Save the Date** : les 35 ans de l'Association se fêteront le samedi 26 septembre 2026 et aura lieu vraisemblablement à Attalens.

L'idée de cette journée est un partage festif avec la collaboration des accueillantes, elle se fera certainement autour d'un repas/buffet, en présence également des parents et des communes.

## 10. Divers

Pas de questions.

Mme la Présidente clôt l'Assemblée à 20h55.

Annelore Kleijer  
Présidente

Béatrice Stuby  
Secrétaire